



COMMUNICATION

SUR LES DECISIONS MUNICIPALES

DU 1^{ER} AU 31 JUILLET 2021

La Municipalité décide :

- De la répartition des dicastères :
 - Sonia Pittet, syndique, : Communications, alpages, administration générale, employés communaux, église, cimetière, paroisses & Cluny, déléguées AISE, STI et PNRJV (suppléance).
 - Denis Currat, municipal : Finances, eaux, électricité, délégué AISE, ORPC, ARAS (suppléance), APEC.
 - André Dunand, municipal : Forêts, routes, SDIS, camping, délégué SDIS, ORPC, ARAS (vice-suppléance) et CoDir AGFORS.
 - Nathalie Guignard Pidoux, municipale : Affaires sociales, plan canicule, bâtiments communaux, sécurité routière, patrouilleurs scolaires, parcs et promenades, places de jeux, RAB, personnel RAB, sociétés locales, déléguées APEC, ARAS.
 - Marc Mazzariol, municipal : Déchetterie, piscine, écoles, police, délégué CoDir AISE et CoDir NStCM.
- Que M. Denis Currat est nommé vice-syndic.
- De lancer diverses procédures de mise à l'enquête publique.
- D'organiser la fête nationale suisse du 1^{er} août avec l'aide de la Jeunesse de Bassins, M. Maurice Treboux sera l'orateur, raclette au menu.
- D'accepter la requête de retrait de la boîte de distribution Swisscom sise rte des Montagnes.

- Que sur proposition du Président du Conseil communal, les prochaines dates des prochaines séances sont acceptées, soit 23 septembre, 27 octobre et 16 décembre 2021.
- D'accepter l'offre d'Abiolab pour la réalisation d'analyses d'eau au sein du camping.
- De mettre en location la place No 18 du camping.
- D'octroyer la somme de CHF 1'500.- pour la sortie du Conseil communal législature 2016-2021 proposée par M. François Martignier.
- D'accuser réception avec remerciements de la démission de Mme Linda Revkin du poste d'organiste à Bassins.
- Qu'une délégation de la Municipalité sera présente le 25 août 2021 à Marchissy pour la présentation de l'AGFORS.
- De confirmer le devis de Céleautoit SA concernant la réfection de la garniture de la cheminée du chalet d'alpage La Bassine.
- De se rendre à la séance de travail initié par la commune d'Arzier – Le Muids ayant pour sujet le programme plan énergie et climat communal (PECC).
- De remplacer le panneau de signalisation "Pavillon Moinsel Déchetterie" endommagé à la suite d'un accident.

Au nom de la Municipalité

Le Vice-Syndic:



Denis Currat



La Secrétaire :



Natacha Bruchez